



Evaluation externe des actions de la PFCE 2011-16

Programme triennal SMA 2014-2016 « *Renforcer le commerce équitable, une innovation sociale pour transformer les relations économiques en faveur d'un développement durable des pays du Sud* »
cofinancé par l'AFD

Programme de travail sur le Commerce Equitable local ou Nord-Nord

Synthèse

www.tero.coop

Consultante:

14 Février 2017

Danièle Sexton

La PFCE, un collectif dynamique, assez unique

L'évaluation externe des activités de la PFCE sur la période 2011-2016 et du fonctionnement du collectif a montré que la PFCE est un collectif dynamique qui apporte une grande satisfaction aux organisations membres et qui est appréciée par ses partenaires. Sa trentaine de membres sont des acteurs très diversifiés qui interviennent à différents niveaux des filières de commerce équitable ou en soutien au secteur. Cette diversité apporte une richesse et légitimité au collectif français qui réunit les diverses tendances du commerce équitable ce qui est rarement le cas dans les autres plateformes européennes équivalentes. La PFCE est aussi un lieu assez unique de dialogue entre le monde des entreprises, le monde associatif et de la recherche, pour innover dans les filières pour plus de responsabilité sociale et environnementale.

Sur la période 2011-16, il n'y a eu une légère diminution du nombre de membres avec la disparition des acteurs de la mode, et l'arrivée de quelques nouveaux acteurs. La réforme des statuts a renforcé le poids des membres associatifs pour confirmer la vocation d'Intérêt général du collectif. L'accueil de nouveaux membres reste un enjeu. La vie associative du collectif a été dynamique et son équipe technique est très active et est montée en compétences. Sa présidence a été renouvelée, son président apporte une nouvelle reconnaissance au collectif.

Le modèle économique de la PFCE reste dépendant des soutiens des pouvoirs publics, comme tout collectif d'intérêt général. La PFCE mobilise les contributions de ses membres et a développé des partenariats pour cofinancer ses actions, mais elle a besoin de subventions pour soutenir son action d'intérêt social et continuer à être force de proposition.

Un bilan très positif

Avec les activités menées sur la période 2011-16, la PFCE a gagné en légitimité, en professionnalisme dans son travail de représentation, a renforcé son ancrage institutionnel, et son rayonnement au niveau européen et de l'Afrique de l'ouest. De nombreuses activités ont été réalisées dans le cadre de son programme SMA cofinancé par l'AFD avec des résultats concrets, notamment:

- Une représentation et défense du secteur efficace et très appréciée, qui a largement contribué aux travaux ministériels pour la définition du commerce équitable dans la nouvelle loi ESS de 2014, et l'élaboration du Plan National d'appui au Commerce Equitable.
- La production d'expertises et d'arguments pour les débats par le biais d'études et des documents de références tel que le guide des labels. Ces productions ont été diffusées et permettent aux acteurs de discuter plus concrètement sur leurs pratiques et les thèmes d'actualité.
- La facilitation d'échanges entre ses membres lors des temps annuels des Universités d'Eté et assemblées générales et avec le travail d'animation de comités de pilotages des divers dossiers.
- La maîtrise d'ouvrage d'un programme de soutien au commerce équitable cofinancé par l'AFD et le FFEM, dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest. Ceci rapproche la PFCE des réalités de terrain.
- Une communication renforcée avec également une communication plus directe vers le grand public lors de quinzaine et au-delà (réseaux sociaux, Internet).
- La poursuite de la mobilisation des collectivités en France pour soutenir le développement du commerce équitable via le programme TdCE qui permet de fait de soutenir des associations locales

Il y a également des avancées dans le travail sur le commerce équitable local ou Nord-Nord (hors SMA):

- L'élaboration d'une charte pour le commerce local Nord-Nord qui reprend 14 critères d'engagement. et une réflexion sur la fixation des prix équitables en France.
- Deux guides à destination des collectivités et acheteurs publics d'une part, et des porteurs de projets d'autre part, pour le développement du commerce équitable local ou Nord-Nord.
- La mise en lumière d'initiatives et des échanges entre acteurs du secteur avec l'organisation des Assises du commerce équitable local ou Nord-Nord en décembre 2016.

Des contributions au changement

Le secteur du commerce équitable a connu une forte croissance ces dernières années (pour l'alimentaire) malgré un contexte économique difficile. L'action de la PFCE a contribué de diverses façons à cette croissance, en recherchant notamment un rapprochement avec le secteur de la bio (dont les ventes sont aussi en forte croissance). La PFCE a contribué à renforcer les capacités de ses membres par la diffusion d'informations utiles via les mails, études, et les Universités d'été. Elle a diffusé des travaux sur les impacts et un guide des labels pour contribuer à une plus grande confiance envers les labels. Sa implication sur le programme Equité (pour le défendre en amont et actuellement comme maîtrise d'ouvrage) lui permet de contribuer plus directement au renforcement de capacités d'organisations de producteurs. Enfin, ses actions de plaidoyer en France et au niveau européen avec d'autres acteurs, ont contribué à une petite amélioration de la politique commerciale de l'Union Européenne qui prend un peu plus en compte des objectifs d'équité.

Recommandations : poursuivre, ajuster, renforcer

L'évaluation 2011-16 est l'occasion pour la PFCE de redéfinir ses priorités et axes de travail et formaliser un document succinct de plan stratégique qui précise les changements attendus pour la période avenir. Un tel document est aussi un outil de communication dont la PFCE a besoin pour montrer qu'elle peut apporter à la construction de nouvelles relations dans les filières. Un document stratégique pourrait l'aider à mobiliser des partenaires publics et privés diversifiés, soit pour sa mission principale d'intérêt générale, ou soit plus spécifiquement pour les services aux membres, notamment aux acteurs économiques.

Les divers axes de travail actuels (représentation et plaidoyer, études et expertises, renforcement des capacités, communication, outils et campagne TdCE) ont montré toute leur pertinence et doivent être poursuivis. Cependant, la future action sur le commerce équitable local Nord-Nord doit s'insérer lisiblement comme un axe à part entière ou transversal pour marquer la volonté de la PFCE de travailler sur ces enjeux.

Au niveau de son fonctionnement interne, la PFCE doit prévoir des mécanismes pour concerter l'application du principe de subsidiarité, avec les membres qui peuvent être concernés par une action. La PFCE doit analyser si elle peut parfois coordonner une action mais confier sa réalisation à un de ses membres. Un programme SMA donne la possibilité de mandater des membres pour la réalisation des actions. Par ailleurs, elle doit mieux expliquer quelles sont ses modalités de prises de décisions et choix d'action, notamment aux membres qui ne participent pas à ses instances. Il est important de reprendre également un travail interne pour expliquer sa stratégie de communication à ses membres, et concerter / préciser des priorités de l'action de communication, et notamment de la communication « grand public ». Un travail d'animation de la vie associative serait à développer. Pour le faciliter, la PFCE devrait s'outiller en matériel plus performant pour la communication à distance et outil pour aider les membres à échanger entre eux.

Pour ses actions de promotion du secteur et d'intérêt général, le travail de représentation institutionnelle doit se poursuivre pour mobiliser notamment des soutiens aux acteurs et initiatives de commerce équitable. La PFCE devrait continuer ses échanges avec les ministères partenaires actuels (MAEDI / MEF-ESS et MEDDE dans une moindre mesure) et développer les relations avec les autres ministères pour des actions d'accompagnement du commerce équitable local Nord-Nord (MAAF, autres...). Ce travail ne doit pas oublier les collectivités locales et leurs réseaux (réseaux des maires, réseaux des régions de France etc.) qui sont des acteurs sensibles au « local » et qui attendent aussi la PFCE sur le commerce équitable local.

Une autre priorité devrait être de poursuivre les efforts pour la reconnaissance publique des labels privés. Pour le commerce local Nord-Nord, les débats doivent être poursuivis en interne pour définir si la PFCE souhaite aussi promouvoir la reconnaissance publique de labels privés ou doit rechercher la création d'un label public (comme pour le monde de la bio au niveau européen).

La PFCE devrait structurer un nouveau travail de veille sur l'utilisation du mot « commerce équitable » et dénonciation d'utilisation abusive, en prévoyant quels moyens mobiliser et quelle positionnement. Il semblerait souhaitable de proposer à certains acteurs un accompagnement dans une démarche de progrès. La PFCE doit aussi se préparer à répondre à d'éventuelles critiques avec des mécanismes de « droit de réponse ».

La PFCE doit préciser sa stratégie et ses alliances de plaidoyer plus macro-économiques car elle est au

carrefour de diverses thématiques. Elle doit définir des niveaux et formes différenciées d'implication suivant les thématiques. Un focus devrait être fait sur les actions qui réclament une régulation du commerce mondial et des révisions des accords de libre-échanges, la promotion de plus d'équité et responsabilité sociale et environnementale dans les filières au Nord ou Sud et l'évolution des pouvoirs au sein des filières.

Les travaux d'études et de production d'expertises utiles aux débats doivent se poursuivre avec une étude par an qui doit être un fil conducteur des débats dans l'année, en interne et pour la communication grand public. Des études sur d'autres filières devraient être proposées, ainsi que sur des actions de sensibilisation au CE ou sur les initiatives Nord-Nord. La production d'expertise doit être mieux valorisée pour continuer à diffuser des réflexions au-delà des membres, et notamment vers le grand public. Des outils appropriés aux divers publics devraient être élaborés en mobilisant aussi l'expertise interne qui peut exister au sein de la PFCE.

La PFCE devrait développer une offre de services pour accompagner l'émergence du commerce équitable local ou Nord-Nord. Elle est de toute façon déjà sollicitée pour diffuser de l'information, présenter le secteur, mettre les acteurs en relation. Cette offre ne doit pas être trop exhaustive et garder aussi un équilibre avec les autres actions. Elle pourrait englober une information aux porteurs de projets et aux structures qui peuvent les accompagner, la diffusion des guides pour porteurs de projets et collectivités, une mise en relation avec certains membres de la PFCE et des formes éventuelles de parrainage à inventer, et la mise en lumière d'initiatives intéressantes. Faire mieux connaître la PFCE serait stratégique pour mieux accompagner le développement du commerce équitable Nord-Nord (être contacté et sollicité pour apporter des références). La PFCE devrait aussi inciter ses membres à s'impliquer sur le commerce équitable local ou Nord-Nord. La PFCE pourrait aussi proposer à des partenaires financiers de financer un programme de renforcement des capacités commerciales des acteurs (comme le PRCC) pour le commerce équitable local ou Nord-Nord.

L'adhésion de nouveaux acteurs positionnés sur le commerce équitable local Nord-Nord doit être encouragée et un statut spécial transitoire pourrait être proposé sans forcément le formaliser (« futur membre accompagné »). En prévision de l'adhésion de nouveaux membres qui seront uniquement sur le commerce équitable Nord-Nord, il serait stratégique de réfléchir les modalités de gouvernance avec une évolution vers un éventuel système de collègues pour une recherche d'équilibre entre acteurs et secteurs.

Le programme TdCE est une action à poursuivre car il donne à la PFCE un certain ancrage dans les territoires au moment où le commerce équitable local Nord-Nord émerge. La stratégie du programme TdCE devrait reprendre les missions de la PFCE de façon transversale et intégrer mieux les attentes de certaines collectivités sur le commerce équitable local Nord-Nord. Le portage du programme TdCE doit aussi être rediscuté pour redéfinir les rôles, engagements et responsabilités. Par ailleurs, il serait intéressant de concerter entre co-porteurs l'opportunité et faisabilité d'un soutien financier à certaines associations sur le territoire via le projet TdCE pour des actions spécifiques (études de filières sur le territoire, animations d'échanges, accompagnement d'initiatives). Les associations sont celles qui font l'animation concrète du programme sur les territoires, et certaines n'ont pas ou plus d'appuis financiers.

Pour ses actions de services aux membres, la PFCE doit continuer le travail de mobilisation de ses membres sur des études, et d'animation de débats. Les échanges devraient se poursuivre après une étude pour discuter de l'éventuelle évolution des pratiques des membres (par exemple 1 an après les premiers débats).

La PFCE devrait préciser et actualiser un diagnostic chaque année sur les besoins d'appui de ses membres dans leur diversité. Les cotisations pourraient donner droit à un certain nombre de jours d'accompagnement spécifique pour chaque membre, avec des services payants au-delà. La PFCE doit aussi concerter avec ses membres qui font de la formation quelle stratégie mener pour répondre aux besoins de formation au commerce équitable des professionnels. Elle pourrait aider à adapter les offres de formation qui existent, et assurer la promotion de ces offres.

Avant d'entamer une nouvelle phase ou duplication, le PRCC Equité devra être évalué pour en tirer des apprentissages. Une question sera de voir s'il a accompagné des dynamiques issues de divers labels, quelle a été la plus-value de la PFCE et les apports pour la PFCE (pour alimenter le plaidoyer par exemple). Une autre question sera aussi de voir ce que le développement d'un CE Sud-Sud peut apporter aux réflexions de la PFCE et ses membres, dans un contexte de développement du commerce équitable Nord-Nord.